

Bonjour,

Je suis actuellement étudiant en informatique. J'ai très peu de temps en ce moment, mais je trouve que répondre à cette consultation est important. J'ai appris son existence que très récemment et n'ai pas eu le temps de bien me pencher dessus. D'ailleurs je ne peu répondre à toutes vos questions étant très occupé en ce moment.

Aujourd'hui toutes ces questions sont importantes, et me tracasse. J'ai 19 ans, et je veux pouvoir avoir internet toute ma vie. J'aimerais que mes enfants bénéficient du même internet que j'ai eu, voir même un meilleur.

Pour répondre à votre première question, oui je pense qu'il y a un problème. Aujourd'hui avec mon téléphone portable, j'ai un abonnement internet illimité. Mais je ne peu pas me connecter à mon serveur SIP chez moi pour passer des appels. J'ai un ami qui à un compte sur mon serveur, j'aimerais le contacter via ma passerelle. Je ne peu pas car mon opérateur me bride et ne me donne pas d'accès complet à internet. Car quand on bloque un protocole (SIP en l'occurrence), on ne donne pas un accès complet à l'internet. S'il bloque ce protocole, c'est qu'il accèdent et filtre le contenu de mes paquets, de mes données. Ils regardent donc ce que je fais. Est ce que la poste ou UPS regarde votre courrier ?

Aujourd'hui il y a trois grand accès à internet en Europe. Un accès neutre, on accède à tout l'internet. Un accès restreint où des protocoles et domaines sont bloqués ou bridés par le fournisseur d'accès. Et enfin un accès encore plus restreint, où l'ensemble des paramètres sont filtrés (entreprise). Regardons chacun d'entre eux. Le premier permet de tout faire. On est libre, on a le choix. Si l'on souhaite tester une nouvelle technologie, on peu. Si on a réalisé son propre protocole de vidéo conférence, on peu l'utiliser. On peu naviguer sur les sites que l'on souhaite, même sûr celui des concurrents de mon FAI. On accède alors à l'ensemble de l'internet, de la technologie. Dans le cas d'une entreprise, il est parfois nécessaire de restreindre cet accès, bloquer des protocoles par exemple. Les personnes qui font ça ne sont pas FAI, ne fournissent pas le contenu. Ils ne sont pas opérateur. Par contre, l'opérateur eux leur propose l'ensemble de l'internet. Ici donc, on est toujours dans le premier cas, l'opérateur transporte des paquets IP. C'est tout. Quand un opérateur se met à filtrer. Il accède à nos données qui ne le regarde pas, je ne souhaite pas que mon FAI regarde mes petits mails d'amours. Mais en plus il est à ce demander jusqu'où les FAI brident. Et des questions ce poses. Pourquoi je ne peu pas tester le nouveau logiciel de vidéo conférence. Pourquoi je ne peu pas accéder à mon ordinateur avec mon téléphone. Non pas par ce que ce n'est pas possible, mais par ce que le FAI a bridé.

Le filtrage restreint le développement de nouvelles technologies. Le filtrage nécessite l'ouverture des paquets et l'accès à nos données personnelles.

De plus tout le monde les oublis. Mais elles sont des milliers à utiliser ces technologies filtrées. Le concepts du P2P est utilisé dans la messagerie instantanée, mais aussi pour accélérer le déploiement de mise à jours sur des milliers de serveurs réparties dans le monde. Aujourd'hui wikipedia travaille sur un projet permettant de diffuser ses vidéos par un protocole de type P2P.

Je n'ai pas vraiment répondu à vos questions. Mais j'espère que l'ensemble de mes idées exprimées via ces quelques lignes vous aide à répondre à toutes ces questions.

En 2010, on a jamais eu un si bon accès au savoir.

Si l'internet est filtré aujourd'hui, c'est l'accès à la connaissance qui sera filtré

Romain Le Gonidec
France